

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'exploitation d'une installation de production et de conditionnement de supports de culture.

COMMUNE DE SAINT VICTOR DE MORESTEL

présentée par la SARL SOREXTO

Siège social : rue du Bois Bourlat - ZA Le Nizeray - 38510 SAINT VICTOR de MORESTEL

Par arrêté préfectoral n° DDPP-IC-2018-08-17 du 29 août 2018 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours et demi, est prescrite :

du mardi 23 octobre 2018 à 14 heures au vendredi 23 novembre 2018 à 17 heures

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est consultable :

- en mairie de SAINT VICTOR DE MORESTEL sur support papier et sur un poste informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- sur le site internet des services de l'État en Isère à l'adresse suivante : www.isere.gouv.fr.

Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :

- sur le registre d'enquête mis à la disposition du public en mairie de SAINT VICTOR DE MORESTEL ;
- par courriel à l'adresse électronique suivante : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr jusqu'au 23 novembre 2018 à 17 heures ;
- par voie postale à la mairie de SAINT VICTOR de MORESTEL, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et consultable, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'Etat en Isère (www.isere.gouv.fr).

Le commissaire-enquêteur, Monsieur CANDELIER, recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de SAINT VICTOR de MORESTEL, aux jours et heures suivants :

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| - mardi 23 octobre 2018 de | 14h à 17h |
| - lundi 29 octobre 2018 de | 14h à 17h |
| - vendredi 2 novembre 2018 de | 9h à 12h |
| - vendredi 16 novembre 2018 de | 9h à 12h |
| - vendredi 23 novembre 2018 de | 14h à 17h |

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :

- M. Ebenezer DJACO, responsable QSE à la société SOREXTO - Tel : 04.74.80.40.40.- mel : usine@sorexto.fr
- Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP)- 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.49.59).

- Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP – service installations classées, à la mairie de SAINT VICTOR de MORESTEL et sur le site internet des services de l'Etat en Isère (www.isere.gouv.fr), pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.